

Communiqué de presse

Fermeture des tribunes réservées aux supporters du Lausanne-Sport et du FC Servette

Les Cantons de Vaud et de Genève, ainsi que la Municipalité de Lausanne, ont saisi la Conférence des directrices et directeurs des départements de justice et police (CCDJP) pour coordonner leurs sanctions à la suite des débordements violents qui ont eu lieu samedi 9 décembre 2023 en marge de la rencontre entre Lausanne-Sport et FC Servette au Stade de la Tuilière. Les tribunes réservées aux supporters de ces deux clubs seront fermées pour leur prochaine rencontre à domicile respective. En cas de nouveau match entre ces deux équipes, celui-ci se jouera à huis-clos.

De nouveaux débordements violents ont eu lieu ce week-end dans le cadre d'un match de football en Super League entre Lausanne-Sport et FC Servette dans le stade de la Tuilière à Lausanne. Dans le souci de sanctionner rapidement ces comportements jugés inacceptables, les cantons de Vaud et Genève ainsi que la Municipalité de Lausanne ont saisi en urgence la Conférence des directrices et directeurs des départements de justice et police (CCDJP). Réunies dans un groupe de travail au sein de la CCDJP, les autorités chargées de délivrer les autorisations dans le cadre des manifestations sportives ont ainsi décidé de fermer les secteurs réservés aux supporters ultra des deux équipes lors de leurs prochains matchs à domicile.

- 17.12.2023. : Servette - Lugano : fermeture de la Tribune Nord (secteur supporters genevois)
- 20.01.2024 : Lausanne Sport - Saint-Gall : fermeture du secteur D

Par ailleurs, en cas de nouvelle rencontre entre Lausanne-Sport et FC Servette cette saison, celle-ci se déroulera à huis clos. Ces mesures s'accompagnent également du gel immédiat et simultané de la vente de billets pour ces matchs, avec l'impossibilité de reporter son ticket déjà acheté sur d'autres secteurs.

Un seuil franchi dans la gradation des sanctions

En cas de nouveaux débordements impliquant les clubs Lausanne-Sport ou FC Servette, des mesures plus coercitives pourront être prises dans l'esprit des discussions menées au niveau intercantonal. Dans la gradation des sanctions possibles, un seuil a donc été franchi aujourd'hui.

Le Canton de Vaud, la République et Canton de Genève ainsi que la Ville de Lausanne soutiennent l'adoption généralisée en Suisse d'un système progressif de sanctions tel que proposé par la CCDJP. Il s'agit toutefois d'un socle minimal. A terme, les autorités vaudoises, genevoises et lausannoises veulent la mise en place de billets nominatifs.

L'ensemble des sanctions décidées ce jour interviennent alors que d'importants dégâts matériels ont eu lieu et qu'un policier a été blessé autour d'un match entre le Lausanne-Sport et le FC Servette samedi soir dernier au stade de la Tuilière à Lausanne. A plusieurs reprises,

la police a dû tirer des balles en caoutchouc, faire usage de méga-spray au poivre et engager le camion tonne-pompe avec des jets d'eau défensifs. La mobilisation de 130 policiers pour ce match constitue un engagement important de ressources policières de tout le canton au détriment d'autres missions de sécurité publique.

Il faut également rappeler les comportements inadmissibles qui s'étaient déroulés lors du match du 30 septembre à Genève entre ces deux mêmes équipes. Les supporters avaient notamment tiré plusieurs dizaines d'engins pyrotechniques et en avait envoyés certains ainsi que des pierres contre les agents de sécurité. Sans parler de l'usage de dizaine de fumigènes et l'interruption du trafic CFF.

Comme les autorités vaudoises, genevoises et lausannoises l'ont rappelé plusieurs fois ces derniers mois, il n'est pas acceptable que le football soit confisqué par une minorité de personnes aux comportements violents. Les dégâts matériels massifs et la violence contre les forces de sécurité d'une partie des supporters des deux camps sont inacceptables et doivent entraîner des sanctions immédiates.

Les autorités appellent donc les supporters de football à adapter leur comportement afin de permettre aux matches de se dérouler sans heurts et dans un esprit sportif. Elles appellent aussi les clubs à agir davantage sur le plan préventif et du dialogue avec leurs supporters.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 12 décembre 2023

Renseignements :

Etat de Vaud

DJES, Vassilis Venizelos, conseiller d'Etat, +41 79 506 11 36

République et canton de Genève

Madame Carole-Anne Kast, Conseillère d'Etat, Département des institutions et du numérique (DIN) par l'intermédiaire de Laurent Paoliello, Directeur de la coopération et de la communication, +41 79 935 86 75

Municipalité de Lausanne

Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, directeur de la sécurité et de l'économie, Ville de Lausanne, +41 79 964 27 39